

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 34 (1988)
Heft: 4

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

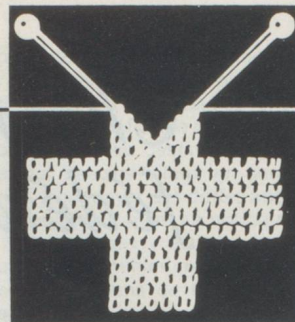
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Février

- 1^{er}** — Réaction anti-écologiste à Saint-Gall où le Parti des automobilistes rafle 7 sièges au parlement cantonal.
- 1^{er}** — Le chancelier autrichien Vranitsky promet à la Suisse de la tenir au courant de tout ce que son pays entreprend pour se rapprocher du Marché commun.
- 1^{er}** — Une initiative du Parti socialiste de la ville de Berne est remise à la chancellerie municipale, accompagnée d'échantillons d'air de la ville en bouteille : « Réserve du Conseil communal » « mis en bouteille au lieu de production ».
- 2** — Des experts de 31 pays, dont 11 nations du tiers-monde, sont réunis à Genève pour poursuivre la mise au point d'une convention mondiale sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux.
- 2** — Les micro-ordinateurs s'installent à l'école. A Bâle, Didacta 88, la plus importante exposition mondiale de matériel d'enseignement et de nouveaux systèmes de formation, qui groupe près de 600 exposants venus du monde entier, est dominée par l'électronique.
- 2** — En match amical de football, la France bat la Suisse par 2 à 1.
- 3** — Afin d'accélérer l'arrivée des voitures avec catalyseurs, le Conseil fédéral propose d'abaisser le prix de la « sans plomb » de 5 centimes par litre.
- 3** — Le rapport de la brigade des stupéfiants de Bâle-Ville fait état d'une augmentation très inquiétante des morts due à la drogue : 23 cas en 1987. Ce taux est 15 fois supérieur à celui de l'Allemagne.
- 3** — M. François Nordmann est élu président du Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication. Cet organisme a pour objectif de réduire l'écart séparant les pays industrialisés des pays en voie de développement dans le domaine de la communication.
- 5** — Le conseiller fédéral Cotti présente la stratégie qu'il a mise au point pour 1988, avec 3 objectifs prioritaires : maîtriser la prolifération des ordures ménagères, purifier l'air et mieux contrôler les déchets dangereux.
- 5** — La Fédération Suisse du Tourisme demande à ce que les milieux touristiques soient indemnisés dans les situations les plus graves, telles que celles qui se présentent actuellement dans les régions de montagne en raison du manque de neige.
- 6** — Céline Dion, chanteuse québécoise, s'impose lors de la finale suisse du concours Eurovision de la chanson avec « Ne partez pas sans moi ».
- 6** — Le Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz arrive à Washington. Il rencontrera notamment le directeur général du Fonds monétaire international, des membres du Congrès américain, le président de la Banque mondiale et sera reçu par Ronald Reagan.
- 8** — On apprend que la commune de Saas Grund (VS) met à l'enquête les travaux de rehaussement de sa montagne de Fletschhorn, afin que celle-ci « retrouve sa hauteur de 4001 mètres, celle qui se trouvait sur les anciennes cartes ».
- 9** — La Croix-Rouge fête aujourd'hui ses 125 ans d'existence. La première Convention de Genève, signée par 12 états, date de 1864. Aujourd'hui, le Comité international de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge compte 250 millions de membres et volontaires.
- 9** — Dans une interview accordée au Tages-Anzeiger, Peter Arbenz notre délégué aux réfugiés, déclare qu'un renvoi en masse des demandeurs d'asile Tamouls dans leur pays n'est pas encore envisageable, en raison de la situation politique qui règne dans ce pays.
- 10** — Le nouveau projet de Voie suisse, devisé à 12 millions de francs est prêt. Il devrait prendre la forme d'un simple chemin pédestre de 35 kilomètres, le long des rives uranaises du lac des Quatre-Cantons.
- 11** — A Paris, une délégation suisse participe au « Comité du Suivi », chargé de préparer le prochain sommet de la francophonie, au printemps 1989 à Dakar, et de veiller à la réalisation de la centaine de projets concrets décidés l'année passée à Québec.
- 11** — Une étude de l'Office cantonal de l'hygiène de l'air du canton de Zurich indique que la pollution de l'air cause chaque année dans le canton des dégâts aux bâtiments pour un montant de l'ordre de 120 millions de francs.
- 11** — Le Parlement du demi-canton de Bâle-Campagne accepte, par 57 voix contre 15, une initiative populaire et communale visant à la création d'un canton à part entière.
- 12** — Selon une étude publiée par « Médecine et Hygiène », en Suisse, environ 25 % de la mortalité due aux tumeurs cancéreuses est attribuable au tabac, une proportion inférieure aux autres pays occidentaux. En revanche, 5 %

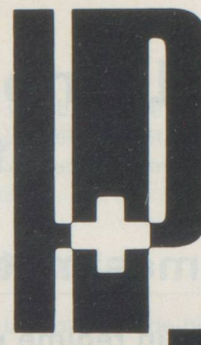


des cancers mortels sont attribuables à l'alcool, ce qui place notre pays dans le peloton de tête des pays européens.

- 14 — A Zurich-Oerlikon, un incendie, dû à l'explosion d'un réchaud à alcool, ravage le 31^e étage de l'Hôtel International, le plus grand centre de congrès de la métropole.
- 15 — Le cinéaste franco-suisse François Reichenbach présente à Genève un film commandé par les milieux économiques genevois pour promouvoir l'image de la ville et du canton.
- 16 — A Berne, Amnesty International demande à la police de mettre fin à l'occupation de ses locaux, qui durait depuis 1 semaine, par une vingtaine de grévistes de la faim kurdes. L'organisation internationale refuse de soutenir un mouvement prônant le recours à la lutte armée.
- 17 — Les Suisses mangent toujours plus de viande. En 1987, la consommation a augmenté de 2,3 % par rapport à l'année précédente, ce qui représente en moyenne 90 kilos de viande par personne (y compris les os).
- 17 — Licio Gelli, le grand maître de l'ancienne loge P2 quitte la prison de Champ-Dollon. But du voyage : l'Italie, où il est remis à la justice.
- 18 — Le conseiller fédéral René Felber constitue un groupe de réflexion du département des affaires étrangères sur la Suisse et l'Europe. Il aura pour tâche principale de discuter et de proposer des schémas de ce qui pourrait être à l'avenir la politique européenne de la Suisse.
- 19 — En 1987, l'entreprise des PTT a réalisé un bénéfice net de 487 millions, soit 31 millions de plus que prévu au budget.
- 19 — En 1987 toujours, 95'935 personnes ont été refoulées à nos frontières en raison d'une interdiction d'entrée ou de documents insuffisants, contre 125'780 en 1986.
- 24 — Le compte d'état 1987 de la Confédération, approuvé par le

gouvernement, se solde par un excédent de recettes de 1 056 millions de francs. Le budget ne prévoyait que 171 millions.

- 24 — Le Conseil fédéral décide de créer un Bureau de l'égalité entre hommes et femmes, rattaché à l'Office fédéral de la culture, qui encouragea l'application du principe de l'égalité dans tous les domaines de la vie.
- 25 — Le Grand Conseil de Glaris décide de restreindre les possibilités de reproduction artificielle. Le gouvernement cantonal est en outre chargé d'intervenir auprès de la Conférence des directeurs de la santé publique pour qu'elle incite la Confédération à accélérer l'élaboration d'une réglementation uniforme des techniques de reproduction artificielle et de manipulation génétique.
- 26 — A Sydney (Australie), à l'occasion du 29^e Concours international de formation professionnelle, les jeunes Suisses remportent 2 médailles d'or (1 cuisinier et 1 charpentier), 2 médailles d'argent (un mécanicien sur machines agricoles et un menuisier), et 3 de bronze (1 serrurier-constructeur, 1 mécanicien de précision et l'électronicien d'industrie).
- 26 — Le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz se rend au Liechtenstein où il évoquera, avec des membres du gouvernement et avec la Chambre de l'industrie et du commerce, les relations entre la CE et l'AELE.
- 28 — Les Jeux Olympiques de Calgary se terminent. Nos représentants rentrent avec 15 médailles (cinq d'or, cinq d'argent et cinq de bronze), ce qui les place au 3^e rang mondial.
- 29 — Le Tribunal fédéral précise que les étrangers mariés à des Suissesses doivent, en vertu de la Lex Friedrich, obtenir une autorisation pour acheter un immeuble en Suisse. A moins qu'ils ne soient au bénéfice du permis C (permis d'établissement).



hôpital suisse de paris

Connaissez-vous bien nos services ?

Hospitalisation : 132 lits

36 lits Médecine interne 12 lits Diabétologie
48 lits Gériatrie aiguë 36 lits Moyen Séjour

Consultations

Médecine interne	Gynécologie
Médecine générale	Neuro-Psychiatrie
Médecine physique	Nutrition-Obésité
Acupuncture	Ophtalmologie
Cancérologie	O.R.L.
Cardiologie	Phlébologie
Dermatologie	Pneumologie
Diabétologie	Rhumatologie

Radiologie, Echographie
Kinésithérapie, Balnéothérapie
Analyses médicales
Explorations fonctionnelles respiratoires
Endoscopie (fibroscopies bronchiques, gastriques, duodénales, colonoscopies, etc.)
Electrocardiogrammes - Döppler
Electroencéphalogrammes
Soins infirmiers

**Pour prendre rendez-vous,
téléphonez au (1) 46-45-21-36
en mentionnant le Messager Suisse**

10, rue Minard
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
M^o Mairie d'Issy

*Conventionné avec la Sécurité Sociale
et les Mutuelles, pratique le tiers-payant.
Les malades assurés sociaux
bénéficiant d'une Mutuelle
sont intégralement remboursés.*

**Accueil personnalisé,
dimensions humaines.**